



## CAMP CLARET

260, ch. Claret  
Stratford, Qc  
G0Y 1P0  
Tél.: (418) 443-2213 (été)  
Fax: (418) 443-2069 (été)  
Courriel : [carmel@campclaret.qc.ca](mailto:carmel@campclaret.qc.ca)

## CAMP CLARET

**Secrétariat**  
2030, Galt Est  
Sherbrooke, Qc  
J1G 3J1  
Tél.: (819) 562-1435 (hiver)  
Fax: (819) 563-9322 (hiver)

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX "SAISON 2025"

### SÉJOUR DE 2 SEMAINES:

- Première période : - Arrivée: Dimanche, le 22 juin, entre 13 h 00 et 15 h 30  
- Départ: Vendredi, le 4 juillet, entre 13 h 00 et 15 h 00
- Deuxième période : - Arrivée: Dimanche, le 6 juillet, entre 13 h 00 et 15 h 30  
- Départ: Vendredi, le 18 juillet, entre 13 h 00 et 15 h 00
- Troisième période : - Arrivée: Dimanche, le 20 juillet, entre 13 h 00 et 15 h 30  
- Départ: Vendredi, le 1er août, entre 13 h 00 et 15 h 00
- Quatrième période : - Arrivée: Dimanche, le 3 août, entre 13 h 00 et 15 h 30  
- Départ: Vendredi, le 15 août, entre 13 h 00 et 15 h 00

**N.B. Il est très important de respecter les heures d'arrivée indiquées. Toutes les activités des campeurs débutent à 15 h 45.**

### SÉJOUR DE 1 SEMAINE:

- Période 1A: - Arrivée: Dimanche, le 22 juin, entre 13 h 00 et 15 h 30  
- Départ: **Samedi**, le 28 juin **entre 10 h 30 et 11 h 30**
- Période 1B: - Arrivée: **Samedi**, le 28 juin, **entre 14 h 00 et 15 h 00**  
- Départ: Vendredi, le 4 juillet, entre 13 h 00 et 15 h 00
- Période 2A: - Arrivée: Dimanche, le 6 juillet, entre 13 h 00 et 15 h 30  
- Départ: **Samedi**, le 12 juillet, **entre 10 h 30 et 11 h 30**
- Période 2B: - Arrivée: **Samedi**, le 12 juillet, **entre 14 h 00 et 15 h 00**  
- Départ: Vendredi, le 18 juillet, entre 13 h 00 et 15 h 00
- Période 3A: - Arrivée: Dimanche, le 20 juillet, entre 13 h 00 et 15 h 30  
- Départ: **Samedi**, le 26 juillet, entre **10 h 30 et 11 h 30**
- Période 3B: - Arrivée: **Samedi**, le 26 juillet, **entre 14 h 00 et 15 h 00**  
- Départ: Vendredi, le 1er août, entre 13 h 00 et 15 h 00
- Période 4A: - Arrivée: Dimanche, le 3 août entre 13 h 00 et 15 h 30  
- Départ: **Samedi**, le 9 août, **entre 10 h 30 et 11 h 30**
- Période 4B: - Arrivée: **Samedi**, le 9 août, **entre 14 h 00 et 15 h 00**  
- Départ: Vendredi, le 15 août, entre 13 h 00 et 15 h 00

**N.B. Il est très important de respecter les heures d'arrivée indiquées. Pour les séjours A toutes les activités débutent à 15 h 45 et celles des séjours B débutent à 15 h 00.**

## POUR ÉCRIRE À VOS ENFANTS :

L'enfant sera très heureux de recevoir du courrier de ses parents. **Faites-vous un devoir de lui écrire.** Assurez-vous de bien l'identifier au **nom de l'enfant ainsi que son numéro de tente.** Vous pouvez lui en faire parvenir par courrier postal. Concernant le courrier électronique et les télécopies, elles doivent arriver avant 10h00 le matin et se limiter à **un texte écrit seulement.** Aucune cartes virtuelles, photos ou dessins seront remis à l'enfant. Imaginez, nous recevons plus de 200 courriels par jour, les imprimons et les distribuons à tous les jours à l'heure de la sieste... À votre tour, **si vous désirez recevoir du courrier de votre enfant, préparez-lui des enveloppes préadressées et préaffranchies afin qu'il puisse vous donner de de ses nouvelles par *courrier postal.***

## Pour prévenir les allergies :

Aucune nourriture, ni friandises dans les bagages ou envoyées par la poste.

## Location de sac à dos pour les 12 à 16 ans

Les parents de ce groupe d'âge recevront un courriel indiquant la marche à suivre pour effectuer une location de sac à dos d'expédition pour leur enfant. Le paiement se fera par carte de crédit dans la Boutique Qidigo.

## Séjour entre les périodes:

Offert seulement aux campeurs et campeuses qui sont inscrits pour **deux périodes consécutives de 12 jours.** Une charge additionnelle de 400,00\$ par enfant, incluant le service de buanderie, sera ajoutée à la facture pour ceux qui exceptionnellement demeurent au camp pour l'entre-période et qui auront averti la Direction au moment de l'inscription.

## Buanderie:

Le camp n'offre pas ce service aux campeurs qui s'inscrivent pour une seule période. Cependant, si nous avons à laver le sac de couchage ou des vêtements souillés par un problème d'incontinence, le camp facturera des frais additionnels de 5,00\$ par lavage au moment du départ de l'enfant.

## Identification des vêtements :

**TOUS** les vêtements doivent être identifiés au nom de l'enfant pour éviter les pertes. Tout vêtement identifié est remis à l'enfant dans la journée.

## Argent de poche :

Les campeurs n'ont pas besoin d'argent de poche et, à la place de machines distributrices, le Camp donne à tous les campeurs deux collations par jour.

## Appels téléphoniques :

Du 17 juin au 16 août, la Direction et l'Administration du camp seront installées au Camp Claret (Lac Elgin), **téléphonez au (418) 443-2213.**

## Arrivée et remise des médicaments:

Au moment de la rentrée, les parents sont priés de passer par **L'ACCUEIL** pour obtenir le **numéro de tente** de l'enfant et **rencontrer la direction avant de se diriger à la tente pour rejoindre les moniteurs responsables.** La personne responsable de l'infirmerie sera à l'entrée de la maison de pierre et se fera un plaisir de recevoir tous les parents qui auront des prescriptions, médicaments, Epipen (et autres besoins pour les allergies) ou de petits secrets du domaine médical à lui confier pour la bonne santé des enfants. **TOUT MÉDICAMENT** doit être confié à la responsable et identifié au nom de chaque enfant avec **son étiquette d'ordonnance.**

**NB : IL EST PRIMORDIAL DE RENCONTRER LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFIRMERIE À L'ARRIVÉE SI VOTRE ENFANT A DES SOINS DE SANTÉ PARTICULIERS, MÊME S'ILS SONT INSCRITS À LA FICHE DE SANTÉ REMPLIE LORS DE L'INSCRIPTION.**

## Départ des enfants:

Comme pour la rentrée, vous êtes priés de passer d'abord par **L'ACCUEIL** pour signer la fiche de départ et s'il y a lieu régler les petits montants en suspens tels que prescription, frais de buanderie, etc... **Si l'enfant doit quitter avec une personne autre que les parents autorisés, nous devons en être avisés par téléphone au préalable ou avoir une autorisation écrite de votre part.**

## Assurance-accident :

Les parents qui désirent l'avoir pour leur enfant sont priés de se la procurer auprès d'un courtier de leur choix. Toutes les activités du camp sont couvertes par une police d'assurances de responsabilité civile.

## Cafétéria :

Étant donné le nombre de campeurs et moniteurs qui viennent accompagnés de **leur famille**, le camp est dans l'impossibilité d'offrir le service de cafétéria aux familles, 310 multipliés par 4...ou 6... Pauvre cuisinier !

**N.B.** La date limite pour faire la demande de placer ensemble des enfants du même âge est le 15 juin. Si lors de l'inscription, vous aviez mentionné le nom d'un enfant, nous avons déjà pris note du jumelage comme nous avons le consentement des parents concernés. **La journée de l'arrivée, les équipes sont déjà formées, il n'est plus temps de faire des changements.**

**BONNES VACANCES !!!**